

**Motion des élu-es des enseignant-es du collège Le Verger
présentée au CA du 8 février 2021**

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Alors que nous sommes dans une situation de crise sanitaire inédite et que les Services publics prouvent chaque jour leur utilité, le ministère de l'Éducation nationale prend, pour la rentrée prochaine, des mesures qui mettent en danger la qualité de l'enseignement dispensé, notamment dans le Second degré. Alors que le premier confinement a creusé les écarts scolaires entre les élèves, l'académie de Rennes perdra à la rentrée plus de 80 postes dans les lycées et collèges.

Dans notre établissement, pour des effectifs équivalents à l'année dernière (hors Segpa), soit 4 divisions par niveau, nous perdons 3,5h, alors que les heures supplémentaires à l'année (HSA) augmentent (+ 5h). Or, la baisse des heures poste et la multiplication des HSA participent à la surcharge de travail pour les professeurs dans un contexte sanitaire difficile, contexte qui a aggravé la situation personnelle et scolaire de nombreux-ses élèves. De manière générale, cette inflation des HSA contribue également à la suppression de postes d'enseignant-es (même si ce n'est pas le cas dans notre collège cette année) et à l'augmentation des services partagés (3 postes dans notre établissement), ce qui détériore la qualité de l'enseignement.

Au collège, pour la rentrée 2021, certaines classes atteignent déjà, en prévision, 27, 28 élèves, sans tenir compte des arrivées et inscriptions potentielles en cours d'année, comme cela arrive tous les ans, et en fin d'année. Les annonces du rectorat concernant de probables effectifs à 30 voire plus en collège ne rassurent pas les équipes enseignantes. Par ailleurs, toutes les classes intègrent des élèves avec des troubles divers et à différents degrés du comportement et de l'apprentissage (et nous ne parlons pas ici seulement des élèves ULIS accompagné-es par les AESH), rendant toute différenciation impossible à réaliser correctement dans les faits, tant la disparité entre élèves est grande. Cette situation engendre fatigue et sentiment d'impuissance pour les enseignant-es, mais aussi pour les AESH et les élèves.

Ces effectifs importants sont particulièrement préjudiciables en Langues Vivantes, notamment en LV1 Anglais et en LV2 Espagnol, pour lesquelles travailler l'oral devient un vœu pieu, à 3h (LV1) ou 2h30 (LV2) hebdomadaires, sans moyens humains supplémentaires. En effet, comment concevoir une pratique régulière d'expression orale avec 27 à 30 élèves dans une classe ? Aussi, si nous sommes évidemment favorables à la diversité de l'offre des Langues Vivantes dans l'établissement, nous ne pensons pas que cela soit possible si des moyens ne sont pas mis pour un apprentissage efficace, et ce, quelle que soit la LV : l'Allemand, l'Anglais, le Chinois et l'Espagnol.

Concernant les heures de FLS, celles-ci ont été réduites drastiquement : 9h l'an dernier, 6h cette année, 3h prévues seulement à la rentrée prochaine. Pourtant, le collège accueille encore 9 élèves allophones entre 12 et 15 ans, répartis de la 6^e à la 3^e. Parmi eux, trois sont grands débutants dont deux qui, non seulement ne parlent pas le français, mais

n'ont même jamais été scolarisé-es dans leur langue maternelle. Sur les 6h de prise en charge FLS, seules 2h peuvent être consacrées uniquement à ces deux élèves, les 4h restantes étant consacrées au groupe entier. Comment les alphabétiser un minimum avec aussi peu de moyens pour qu'ils puissent progresser suffisamment rapidement et suivre les autres cours de manière autonome ? Le reste du temps, ces élèves sont à ce jour en inclusion dans leur classe de référence dans de nombreuses matières, mais sans pouvoir suivre le cours et sans que les professeurs ne puissent adapter leur enseignement sans en dénaturer voire dépouiller le contenu tant le "décalage" est grand. Certains AED apportent leur soutien quelques heures par semaine pour faire réviser à ces élèves les éléments du cours de FLS, mais cela empiète sur leurs missions premières. Cette situation occasionne frustration et souffrance tant pour les élèves que pour les enseignant-es et s'aggraverait si les 6h actuelles de FLS ne sont pas au moins maintenues voire abondées l'an prochain.

Cette année a été mis en place un projet lecture qui repose sur un constat indéniable : plus de 30% des élèves entrant en 6^{ème} ne maîtrisent pas suffisamment la lecture (fluence et compréhension). Ce projet lecture, qui a pour objectif d'améliorer les compétences de lecture des élèves, est porté par une équipe interdisciplinaire volontaire et soucieuse d'accompagner au mieux les élèves. Toutefois, s'il consiste à pallier de grandes difficultés de lecture et de compréhension accumulées en Primaire (faute, déjà, de moyens suffisants), ce projet est difficilement réalisable sans des heures dédiées. Deux heures sont nécessaires pour que le projet ait une réelle efficacité pour les élèves. Or, la DGH actuelle ne permettra pas d'ajouter ces deux heures à l'emploi du temps des élèves, sauf à empiéter sur les heures disciplinaires (dédoublément ou autres), au détriment des programmes desdites disciplines et de la progression commune de tous les élèves, ce qui alimente des tensions et de vives inquiétudes.

Pour ces raisons, l'équipe enseignante demande des moyens supplémentaires pour adopter les mesures suivantes :

- ouvrir une classe supplémentaire si les effectifs d'une classe atteignent 30 élèves
- augmenter le nombre d'AESH pour assurer au mieux le suivi et la scolarité des élèves en situation de grande difficulté, quelle qu'elle soit
- créer des groupes plus restreints en LV, notamment en Espagnol
- augmenter les heures dédiées au FLS afin que les élèves concerné-es disposent d'un vrai dispositif pour apprendre le français, progresser et s'intégrer au mieux dans leur classe de référence
- octroyer des heures supplémentaires pour le projet lecture

En ajoutant aux 3,5h non attribuées les 9,5 HSA restantes transformées en heures poste, cela permettrait déjà, en partie, de donner à l'équipe enseignante la possibilité d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des élèves au collège.

Les représentant-es des enseignant-es du Collège Le Verger

